



LIMOGES MÉTROPOLE

Les décisions du Conseil Communautaire de novembre 2023

Le Conseil Communautaire de Limoges Métropole s'est déroulé le vendredi 24 novembre 2023 à l'Hôtel de Ville de Limoges, 27 boulevard de la Corderie.

Publié le 24 Novembre 2023

Au cours de cette séance, parmi de nombreuses délibérations présentées aux 74 élus communautaires (<https://www.limoges-metropole.fr/limoges-metropole/institution/le-conseil-communautaire>), ont été étudiés les dossiers suivants :

Débat d'orientations budgétaires 2024

Limoges Métropole doit concilier la volonté de mener à bien son Projet de Territoire avec le retour d'une inflation durable et des taux d'intérêts qui ont fortement remonté.

- › Montée en puissance du programme d'investissement : près de 68M€ inscrits au budget primitif (hors dette et reversements de TA)
- › Fiscalité : objectif de maintien des taux actuels (qui situent Limoges Métropole en dessous des moyennes nationales comme en atteste l'enquête annuelle du Cabinet FSL).

Opération de rénovation de la coupole d'ESTER Technopole

Inauguré en 1993, le bâtiment nécessite une opération globale de rénovation pour un montant global prévisionnel de 20 M€ HT.

- › Réfection de l'enveloppe du bâtiment (performance thermique et étanchéité)
- › Comptage individuel des énergies dans chaque espace locatif,
- › Remplacement, optimisation et rationalisation des équipements de chauffage/ventilation/climatisation
- › Modernisation du Forum

Financement d'une chaire d'excellence en cybersécurité

Une convention de mécénat avec la Fondation partenariale de l'Université a été adoptée par le Conseil communautaire de Limoges Métropole en septembre 2022.

- › Ambition : assurer la protection des données de santé et le respect de la vie privée, en fournissant des solutions innovantes
- › Implication de 26 personnalités scientifiques et mise en place de 6 thèses par l'université.

Poursuite du partenariat entre Limoges Métropole et la Mission Locale de l'Agglomération de Limoges.

Limoges Métropole et la Mission locale entendent accroître leurs ambitions, réactualiser et consolider les modalités de leur partenariat. La Mission Locale de l'Agglomération de Limoges vise à permettre à chaque jeune de 16 à 25 ans sorti du système scolaire d'avoir sa place dans la société, en favorisant son insertion sociale et professionnelle, par la mise en place d'actions concrètes.

